

Communiqué de Charlotte BRUN
Secrétaire nationale aux personnes âgées,
Handicap et dépendance

Handicap : graves reculs en catimini

Le Parti socialiste s'associe aux associations de défense des personnes handicapées qui déplorent l'amendement parlementaire voté fin 2009, qui prévoit que les bâtiments neufs pourront faire l'objet, dans certains cas, d'une dérogation à l'obligation d'accessibilités pour tous. Les socialistes constatent que la droite a encore saisi l'occasion des vacances, pour faire reculer la législation en matière d'accessibilité des bâtiments et renonce aux objectifs prévus par la loi handicap de 2005.

Dans le même temps, alors qu'à la mi-novembre, la secrétaire d'Etat à la famille et à la solidarité, Nadine Morano, avait assuré qu'un report n'était pas à l'ordre du jour, le gouvernement revient sur les sanctions financières prévues pour les entreprises ne respectant pas leurs obligations en matière d'emploi de personnes handicapées. Initialement prévues au 1er janvier 2010, elles sont reportées *sine die*. Aucun de calendrier précis n'est prévu.

Le Parti socialiste déplore ces atermoiements et ces reculs. Il constate que l'on est très loin des promesses de 2008 et du pacte national pour l'emploi des personnes handicapées.

Mardi 5 janvier 2010